PROJET PÉDAGOGIQUE PÉRISCOLAIRE

2026-2027

Accueil de loisirs

Puy-Saint-Bonnet

Enfants de 2 ans et demi à 12 ans

SERVICE CHOLET
ANIMATION ENFANCE
15 Avenue Kennedy
49300 Cholet
Tél. : 02 72 77 24.00
accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr

Ville amie des enfants

CHOLET

Sommaire

I - Le Projet éducatif de Cholet Animation Enfance

A. Orientations générales

B. Le Plan Mercredi

II - L'ALSH de proximité du Puy-Saint-Bonnet

A. Le fonctionnement

B. Les locaux

C. Les objectifs généraux et opérationnels

D. L'équipe d'animation

E. Objectif de l'année

III - Une journée type

IV - Les outils d'évaluation

V - Soins et hygiène

VI - Consignes en cas d'incendie

I. Le projet éducatif de Cholet Animation Enfance

«...CHOLET ANIMATION ENFANCE a pour objectif d'organiser et de promouvoir pour Cholet et sa région des loisirs à caractères sociaux, éducatifs et culturels, physiques et sportifs pour favoriser le plein épanouissement des personnes en priorité des enfants, des adolescents dans leur temps de loisirs et de vacances... »

Ce projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes. Il est formalisé par ce document qui présente les objectifs et les modalités générales de fonctionnement de nos centres.

A. Orientations générales

Il est soucieux de garantir des loisirs et des vacances non seulement agréables, mais utiles au développement personnel et social de l'enfant ainsi qu'à l'ouverture de ses connaissances vers le monde extérieur.
Il doit favoriser l'accueil des enfants issus de tous les milieux socioculturels par le respect des individus dans leurs différences et dans le respect des règles de vie commune aux accueils de loisirs.
Il permet l'accueil des enfants atteints d'un handicap physique ou psychologique sur nos accueils de loisirs.
Il offre une souplesse d'accueil permettant de répondre le plus largement possible aux demandes et aux besoins des familles.
Par conséquent, il s'attache à associer les parents dans la réflexion et les évolutions de nos différents projets d'animation.
Il est préoccupé de mettre à disposition des moyens humains et matériels dans le respect des diverses réglementations.
Les propositions quant à la souplesse d'accueil ainsi qu'à la participation des enfants atteints d'un handicap physique ou psychologique devront tenir compte des contraintes de fonctionnement et des possibilités des structures pour un accueil optimum et sécurisé des enfants.

B . Le Plan Mercredi

L'organisation du temps scolaire à Cholet, avec une semaine de 4 jours en vigueur depuis la rentrée 2018, permet de réinvestir le mercredi et de lui redonner une nouvelle place dans la semaine de l'enfant. La prise en compte de l'évaluation du précédent Projet Éducatif De Territoire (PEDT), le retour sur expériences, les nouveaux partenariats développés et la qualité des relations avec les familles sont autant d'éléments œuvrant pour un "nouveau" mercredi au cœur de la semaine de l'enfant.

La réflexion menée à l'occasion de cette nouvelle organisation a permis de réinterroger la place du mercredi et ainsi lui redonner tout son sens dans les différents projets des accueils de loisirs organisés par Cholet Animation Enfance.

Quatre axes ont été déclinés comme suit, et devront être notre socle commun en termes de projets.

AXE 1 – Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires.

AXE 2 – Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs en particulier des enfants en situation de handicap.

AXE 3 – Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants.

AXE 4 – Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvres, spectacles, expositions, tournois, etc...).

II- L'ACCUEIL DE LOISIRS DU PUY-SAINT-BONNET

A. Le fonctionnement



L'accueil du Puy-Saint-Bonnet accueille les enfants de 2 ans ½ à 12 ans à la journée (avec ou sans repas) ou à la demi-journée (matin ou après midi) sur le site du Bois de la Cure avec une garderie de 7 h 30 à 8 h 30 le matin et le soir de 17 h 30 à 18 h 30



Horaires d'ouverture
7h30- 18h30

Garderie
7h30-8h30
et
17h30-18h30

Demi-journée

Matinée
7h30/9h- 12h

Après-midi
13h15- 17h/18h30

Horaires sans garderie
8h30/9h et
17h/17h30

Journée avec repas
7h30/9h à 17h/18h30

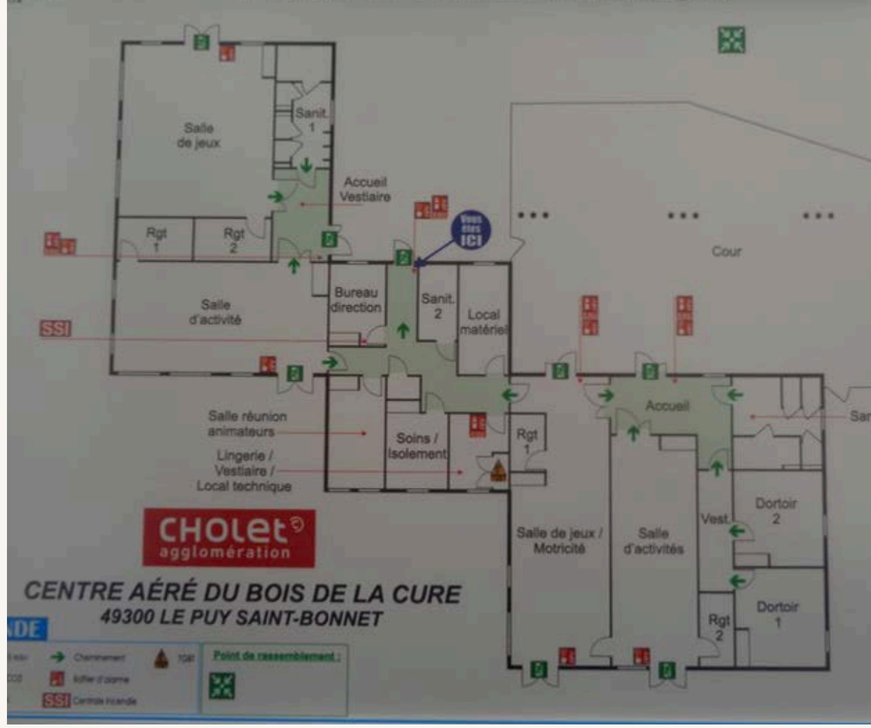
B. Les locaux

Pôle maternel

Composé d'une salle d'activité ainsi qu'une salle de jeux.
Il y a également deux dortoirs et un espace sanitaire. Les espaces extérieurs possèdent une cour avec une aire de jeux et un préau.

Pôle élémentaire

Possède deux espaces distincts, salle de jeux et salle d'activités ainsi que des sanitaires.
Les espaces extérieurs comportent plusieurs cours munis de terrains de sport, de grands espaces verts et une aire de jeux.



Pôle Restauration

Le restaurant est situé sur place à quelques mètres de l'ALSH.
Les enfants mangent avec l'équipe d'animation.

Pôle administratif

Il est constitué d'une salle de réunion, d'un bureau, d'une infirmerie, de sanitaires, d'une réserve et d'un local ménage.

Le site du Bois de la cure est doté d'un riche espace extérieur de plusieurs hectares.
Il est entièrement clôturé ce qui assure un cadre sécurisé. Un bois ainsi qu'une clairière se trouve aux abords de l'ALSH.
Il est possible d'y accéder par le biais d'un portail.
Le site bénéficie également de grands espaces de verdure, de terrains de sport et d'une piscine.

C. Les objectifs généraux, les objectifs opérationnels, les moyens

Respecter le rythme de chaque enfant

Permettre aux enfants de choisir : faire un programme en proposant au moins deux activités par demie journée en tenant compte de leur demande.
Avoir des activités adaptées : le mobilier et le matériel doivent être en adéquation avec la tranche d'âge concernée. (hauteur des tables, ciseaux, etc..) Les espaces doivent être identifiés pour les différents groupes. Chaque activité sera prévue et adaptée en fonction des capacités de l'enfant.
Mettre en place des temps libres : des pôles de jeux seront installés par et pour les enfants, un coin lecture est également établi, des petits jeux peuvent être organisés avec ou sans l'animateur.

Favoriser l'autonomie

Impliquer les enfants dans la vie du centre : préparation du goûter, participation à la vaisselle. Participation des enfants dans la mise en place des activités (matériel, rangement). Responsabiliser sur certaines tâches du midi (remplir le pichet, remplir la corbeille de pain, débarrasser).
Mettre en place des pôles de jeux durant les temps libres : installation de zone de jeux par les enfants, proposition de petits jeux
Apprendre à faire par soi-même : mettre les affaires des dormeurs à disposition pour qu'ils apprennent à s'habiller, mettre du matériel adapté pour l'apprentissage du découpage, collage etc...

Impliquer les familles dans la vie de centre

Communiquer les programmes d'activités : affichage des programmes d'activités. Mise à disposition des différentes plaquettes. Communication orale et distribution d'invitation pour des temps forts.
Instaurer un climat de confiance avec les familles : adopter une posture accueillante en faisant en sorte d'être avenant. Avoir un animateur de chaque groupe qui soit disponible pour échanger avec les parents sur la journée de leur enfant.

Développer la créativité et l'imagination des enfants

Créer sa propre histoire : proposer différents univers aux enfants puis les laisser choisir ce qui les inspire.
Identifier les différentes étapes pour contruire un récit : lecture de plusieurs histoires, (intervenant écrivain)
Utiliser plusieurs supports : en leur présentant différents supports tels que le kamishibai, le livre ou le vidéoprojecteur.

D. L'équipe d'animation

L'équipe du Puy Saint Bonnet est composée de 5 agents permanents parmi lesquels on retrouve un directeur/animateur, trois animatrices et un agent de restauration/entretien

Le directeur, son rôle :

La direction du centre est assurée par Maxence Gouin (BAFD)
Le directeur doit être formateur pour son équipe d'animation et assurer son accompagnement.
Le directeur doit favoriser une communication active au sein de l'équipe.
Le directeur est garant de la sécurité.
Il tient également le rôle de l'animateur.

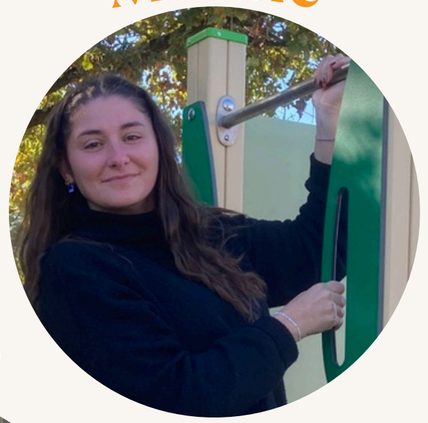
Les animateurs et leur rôle :

L'animateur doit travailler dans le respect et la conduite du projet pédagogique.
L'accueil de l'enfant doit passer également par un accueil et un lien avec la famille.
Lors des temps communs avec les autres ALSH de proximité, l'animateur n'est plus seulement responsable et animateur des enfants de son groupe mais de tous les enfants présents.
L'animateur s'implique dans les réunions et prépare ses animations à l'avance.
L'animateur doit anticiper le rangement des salles et s'y tenir.
L'équipe permanente est composée de **Magalie & Solène** qui est référentes des enfants en maternelle. Les référents des élémentaires sont **Marine & Maxence**.
L'équipe d'animation est également composée d'animateurs vacataires, ils devront s'imprégner du projet pédagogique du centre afin d'être en adéquation avec les objectifs établis par l'équipe permanente.

Maxence



Marine



Solène



Magalie



Céline



E. Objectif de l'année

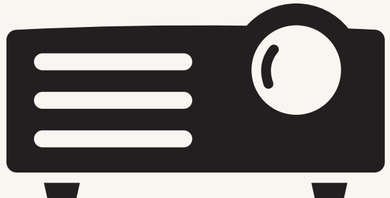






Pour l'année 2026-2027, nous souhaitons développer la créativité et l'imaginaire des enfants en racontant des histoires. L'objectif étant de créer un projet qui propose d'accompagner les enfants dans la création et la narration d'histoires en utilisant différents supports : le livre, la vidéo et le kamishibaï.
Ces supports variés permettront aux enfants d'explorer différentes façons de raconter leurs histoires.
Ils pourront ainsi laisser libre cours à leurs idées en créant leurs propres personnages et inventer des aventures dans lesquelles ils seront les personnages principaux. L'utilisation de différents supports permettra une diversité dans la manière de présenter leurs oeuvres.
Des temps de présentation seront proposer pour découvrir les oeuvres des enfants
Les sorties, les activités ou les grands jeux permettront la stimulation de leur esprit.
Nous essaierons également de trouver des partenaires pour nous accompagner sur ce projet.









III- Une journée type



IV- Les outils d'évaluation

L'évaluation des moyens et outils mis en œuvre par l'équipe d'animation pour atteindre les objectifs fixés se fait régulièrement au cours de réunions hebdomadaires.
L'analyse est basée sur les retours exposés par les animateurs en rapport aux difficultés rencontrées dans l'organisation générale (répercussion sur la vie quotidienne) et aux réactions des enfants (répercussion sur la vie collective). Pour une meilleure analyse, nous utilisons un outil qui reprend les différents objectifs et les moyens mis en œuvre. Cela permet de voir si les buts ont été atteints et, dans le cas contraire, de s'interroger pour pouvoir y remédier.

Respecter le rythme de chaque enfant

Permettre aux enfants de choisir :			
Le programme d'activités propose t-il plusieurs activités par demie journée ?	Oui	Parfois	Non
Avoir des activités adaptées :			
Le mobilier et le matériel sont-ils adaptés à la tranche d'âge ? (hauteur des tables, ciseaux, etc..)	Oui	Parfois	Non

Avoir des activités adaptées :			
Les espaces sont-ils identifiés en fonction des groupes?	Oui	Parfois	Non
Les activités sont-elles adaptées en fonction des capacités de l'enfant ?	Oui	Parfois	Non
Mise en place de temps libre :			
Des pôles de jeux sont-ils installés par et pour les enfants ?	Oui	Parfois	Non
Y a t-il un coin lecture ?	Oui	Parfois	Non
Du matériel est-il mis à disposition des enfants ?	Oui	Parfois	Non

Favoriser l'autonomie

Impliquer les enfants dans la vie du centre :			
Les enfants sont-ils impliqués dans les tâches de la vie quotidienne (mise en place du goûter, rangement du matériel etc..) ?	Oui	Parfois	Non
Les enfants sont-ils impliqués sur des missions sur le temps méridien (remplir le pichet, corbeille de pain, débarrassage) ?	Oui	Parfois	Non
Mise en place de pôles de jeux durant les temps libres :			
Des pôles de jeux sont-ils installés par les enfants ?	Oui	Parfois	Non
Du matériel pédagogique et créatif est-il mis à disposition des enfants ?	Oui	Parfois	Non

Impliquer les familles dans la vie de centre

Communiquer les programmes d'activités :			
Les programmes sont-ils affichés à l'entrée de l'accueil ?	Oui	Parfois	Non
Y a t-il une communication orale et/ou une distribution d'invitation pour des temps forts ?	Oui	Parfois	Non
Instaurer un climat de confiance avec les familles :			
Une posture accueillante est-elle adoptée par l'équipe d'animation (souriant et aller vers) ?	Oui	Parfois	Non
Un animateur est-il systématiquement disponible pour échanger avec les familles ?	Oui	Parfois	Non

Développer la créativité et l'imagination des enfants

Créer sa propre histoire			
Les enfants ont-ils été inspiré par les univers proposés par l'équipe d'animation ?	Oui	Parfois	Non
Les enfants ont-ils réussi à créer plusieurs histoires ?	Oui	Parfois	Non
Utilisation de plusieurs supports			
Combien de supports ont été utilisés ?	1	3	3 et plus
Est-ce que les outils étaient adaptés ?	Oui	Parfois	Non
Quel est le support qui a été le plus apprécié par les enfants ?			

Développer la créativité et l'imaginiation des enfants

Apprendre à construire un récit			
Les enfants ont-ils réussi à identifier les différents temps d'une hisoire (début, évènements, dénouement et fin	Oui	Parfois	Non
Ont-ils été capable d'écrire 6 hisoires ?	Oui		Non

V- Soins et hygiène

En cas de blessure :
1. Lire la fiche sanitaire de l'enfant
2. Mettre des gants
3. Signaler à la direction et la famille une blessure au-dessus de la simple égratignure
4. Signaler toutes blessures aux familles lors de l'accueil
5. Aucun médicament ne doit être donné à l'enfant

L'infirmerie est situé dans le pôle administratif

Il s'agit alors de vérifier que l'enfant se rince bien et s'essuie convenablement, tout en lui laissant une part d'autonomie. C'est aussi l'occasion de voir si l'enfant a besoin de nous ou pas (un jeune enfant ne demandera pas forcément la présence de l'animateur, c'est à l'adulte de voir s'il a besoin de notre aide).
Chacun devra veiller au respect de l'hygiène des enfants et des locaux.

- Se laver les mains à chaque arrivée dans les locaux et avant chaque repas ou goûter.
- Avoir à disposition des serviettes en papier lors des repas.
- Entretenir les locaux, ranger le matériel utilisé à l'endroit même où il a été emprunté (pharmacie, réserve, lieu de vie, ...).
- Veiller à ce que les enfants rentrent correctement vêtus et relativement propres chez eux (blouse pour la peinture, change en cas " d'accident " chez les plus petits, ...).
- Nettoyer correctement les tables ou autres supports qui auraient pu être utilisés lors de l'activité.





VI- CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE

La mise en sécurité du personnel et du public est ***prioritaire*** sur la sauvegarde des biens.
La réussite d'une bonne évacuation repose essentiellement sur trois principes de base :

1) Une évacuation ne s'improvise pas mais doit être minutieusement orchestrée.
2) Le strict respect des consignes d'évacuation.
3) Ne pas paniquer afin de ne pas perdre ses moyens et de ne pas affoler les enfants et le personnel.

Ne pas confondre vitesse et précipitation!
La panique et la précipitation sont des facteurs qui à eux seuls peuvent causer plus de perte humaine que l'incendie lui-même !





Le fonctionnement en cas d'incendie : lorsque l'alarme sonne, les animateurs emmènent immédiatement les groupes d'enfants dans le calme vers l'extérieur par la cour ou la porte d'entrée en fonction de la provenance du feu. Un animateur est " guide file ", c'est-à-dire qu'il guide les enfants vers la sortie. Un second animateur est " serre file". Il a pour rôle la vérification les locaux afin qu'aucune personne ne soit oubliée à l'intérieur et que les portes et fenêtres soient bien maintenues fermées. En cas d'incendie, cela évitera au feu de se propager trop vite.
Chaque animateur sort avec la liste des enfants et procède au comptage des enfants. Lorsque seuls les 2 animateurs d'une tranche d'âge sont présents, chacun connaît d'avance son rôle. Le point de rassemblement se situe au panneau prévu à cet effet, il est à l'extérieur sur la butée.